

Inscriptions administratives

▶ Première étape : Vous renseigner sur nos formations



Prendre connaissance des formations délivrées à PHILLIA dans la rubrique "[Formations](#)"

Après avoir cliqué sur la formation choisie, accéder à la fiche de formation, présentant la description de la formation, les conditions d'admission, ainsi que les brochures de l'année.

Pour accéder à l'ensemble des formations de l'université Université Paris Nanterre, vous devez vous rendre [sur cette page](#).

▶ Deuxième étape : Procéder à son inscription administrative

Prendre connaissance des inscriptions administratives sur la [rubrique "S'inscrire"](#) du site institutionnel

Cette rubrique est importante : elle vous permet de prendre connaissance de toutes les informations sur les dates des inscriptions et les calendriers d'inscription, en vous aidant à déterminer votre profil exact (bachelier, ancien étudiant de Nanterre, réinscription, etc.) et la procédure adéquate.

L'inscription administrative n'est réalisée à l'UFR.

Mis à jour le 27 juillet 2018

phillia.parisnanterre.fr/formation-et-scolarite/inscriptions/inscriptions-administratives-620597.kjsp?RH=ZY